



# AMÉNAGEMENT d'un JARDIN de PLUIE

## Chaussée de Saint-Job

*Intégrer harmonieusement l'eau dans l'espace public pour contribuer à la réduction des inondations et favoriser la biodiversité*

### Coup de pouce à :

- ✓ La lutte contre les inondations
- ✓ L'intégration paysagère de l'eau dans l'espace public
- ✓ La biodiversité
- ✓ La mobilité douce

### Lien avec les actions 84 et 85 de l'Agenda 21 local :

- « Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones inondables. »
- « Sortir les eaux propres du réseau d'égouttage »

### Localisation :

L'aménagement d'un Jardin de Pluie est réalisé au sein d'une bande de terrain sise chaussée de Saint-Job (côté impair), entre les carrefours avec la rue Engeland et avec la rue Papenkasteel. Anciennement destinée à la création d'un large boulevard de ceinture, cette bande de terre, à présent détenue par la Commune, s'étale sur 330 m de longueur et 21 m de largeur et forme ainsi une superficie de 6.500 m<sup>2</sup>.



Carrefour Engeland

Zone d'aménagement

Carrefour Papenkasteel

### Environnement :

La zone d'aménagement occupe une position clé, au croisement des trames vertes et bleues de la Commune. En effet, la zone borde les sites Natura 2000\* du Kinsendaël et du Papenkasteel et est intégrée dans la vallée du Geleytsbeek, célèbre ruisseau ucclois affluent de la Senne. Le projet fait d'ailleurs partie intégrante des projets pour le maillage bleu au sein du bassin versant du Geleytsbeek (cf. Carte et info-fiches). Notons aussi que la promenade verte régionale conçue par Bruxelles Environnement traverse la partie ouest du projet.

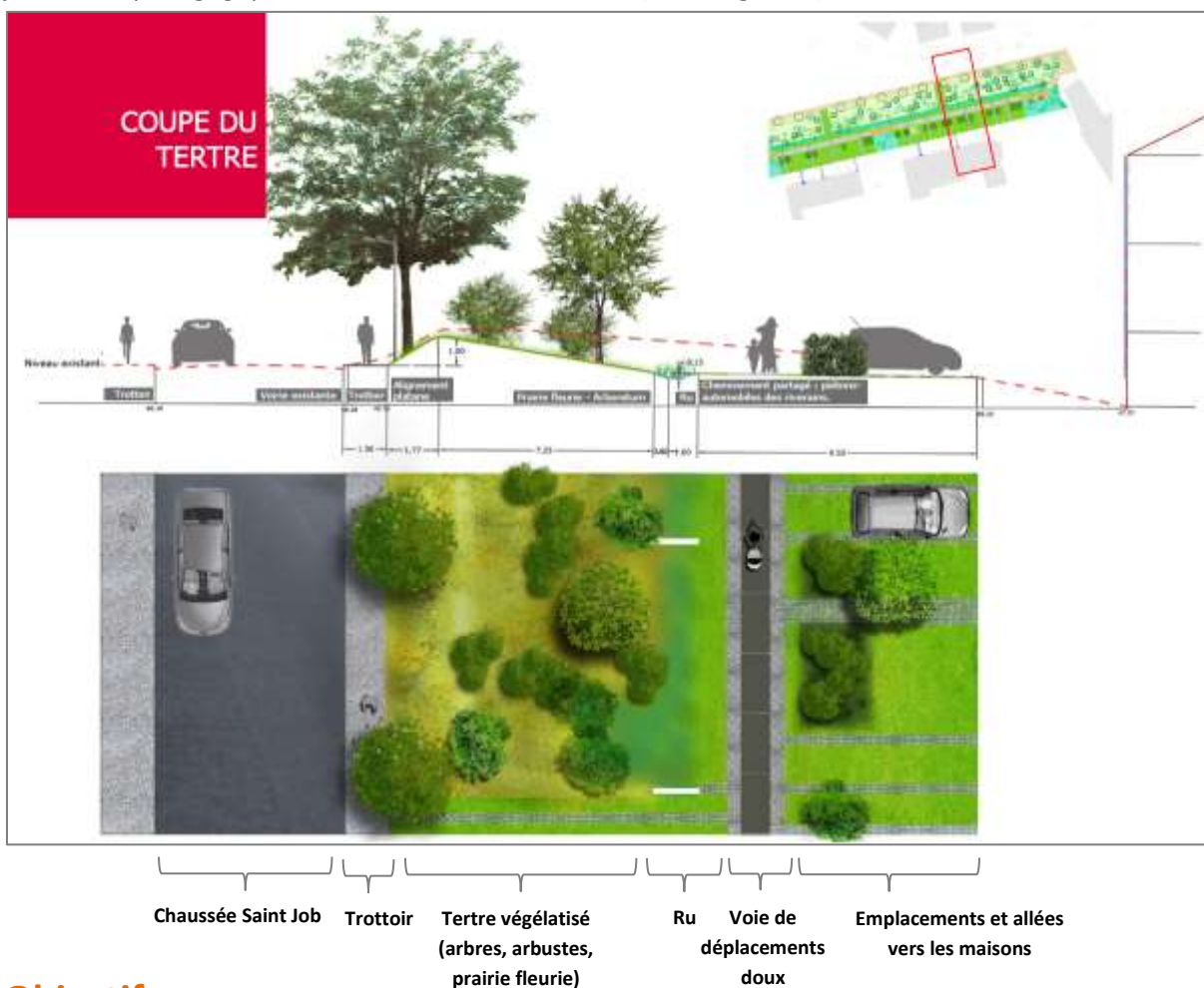




# Info-Fiches : Projets pour le Maillage Bleu

## Projet :

Récemment encore utilisé comme parking, jardinet ou abandonné en friche, l'espace du projet est transformé en un mail\* planté d'arbres et traversé par un ru\*, agencés en parallèle à la chaussée. Ils seront séparés de celle-ci par un terre\* végétalisé d'essences locales déjà présentes au Kinsendael. Le ruisseau sera valorisé par des plantes aquatiques de marais. Deux éoliennes de pompage, de type agricole, sont prévues pour fournir un appoint d'eau de la nappe phréatique lors des plus fortes sécheresses. Une voie centrale sans circulation de transit favorisera la mobilité douce, notamment en passant sur des caillebotis, et permettra l'accès aux habitations. Certains tronçons du mail seront aménagés en petites prairies inondables pouvant accueillir les pluies cinquantenaires sans risque d'inondations pour les riverains et tout en garantissant la mobilité des usagers du mail. En outre, des jeux d'eau pédagogiques seront installés dans le bois (côté Engeland).



## Objectifs :

Le projet a pour objectif majeur la gestion des eaux claires\* en milieu urbain dans le respect des principes du développement durable et en vue de sa démonstration publique. Le ruisseau qui coulera au creux du talus sera alimenté par les eaux claires venant de l'espace public et des toitures des propriétés riveraines. Des dispositifs semi-naturels retiendront doucement les eaux afin de favoriser leur infiltration dans le sol. Les dimensionnements de l'aménagement du ru\* seront prévus pour assimiler les très fortes pluies et réduire les risques d'inondations. De plus, le ru et sa future rive plantée d'arbres et de plantes locales deviendront des milieux propices au développement de la biodiversité (oiseaux, batraciens, etc.). Le total des arbres plantés est supérieur à l'effectif abattu, la diversité végétale sera bien supérieure à ce qui préexistait. Ces milieux s'intégreront, par leur



## Info-Fiches : Projets pour le Maillage Bleu

proximité, au réseau des sites Natura 2000 et des futurs aménagements écologiques de la Commune (Marais du Broek, restauration du bas du Kauwberg, etc.). Ce vocabulaire paysager (plantes, arbres, caillebotis et mobilier urbain) devrait se retrouver dans les différents projets communaux de la vallée de Saint-Job pour créer une identité. Les matériaux d'aménagement s'intégreront dans le paysage et seront respectueux de l'environnement et de la sécurité des usagers.



### Calendrier :

La Commune dispose après plus de 5 années de réflexion et de concertation du permis d'urbanisme et d'une entreprise de travaux.

Le chantier a débuté le 2 octobre par les **phases 1 et 2**, sans doute les plus impressionnantes, par les abattages et le nivellement grossier de l'ensemble du site, au nord et au sud de la chaussée. Le sous-bois à l'angle de la rue Engeland sera pour l'essentiel laissé en l'état. Cette phase est en théorie prévue pour durer jusqu'au 20 octobre 2017. Les travaux se feront pour chaque étape de l'aval vers l'amont, c'est-à-dire depuis la rue Engeland vers la rue Papenkasteel.

Une tranchée sera ensuite creusée le long des futures voiries de desserte des habitations pour permettre aux sociétés concessionnaires (eau, gaz, électricité, etc.) de calquer leurs réseaux de distribution sur l'aménagement du Jardin de pluie et ainsi faciliter leurs éventuelles interventions ultérieures.

La **phase 3**, de novembre à janvier 2018, portera sur l'aménagement depuis le carrefour avec la rue Engeland jusqu'à hauteur du numéro 85 de la chaussée.

La **phase 4**, de janvier à mars 2018, verra l'aménagement des espaces liés à la première voirie de desserte des habitations entre les numéros 85 et 111.

La **phase 5**, de mars à mai 2018, visera à aménagement des espaces liés à la seconde voirie de desserte des habitations entre les numéros 111 et 133.

Le mois de mai 2018 devrait voir la fin du chantier du côté sud de la chaussée, selon un planning théorique à adapter compte tenu des imprévus de chantier.

L'aménagement du petit square situé sur le trottoir nord de la chaussée dans le bas de la rue Engeland descendante est prévu en **phase 6** entre mai et juillet 2018. Entretemps il est destiné à servir de parking temporaire réservé aux riverains qui ne pourront se garer chez eux lors de certaines phases de travaux décrites ci-dessus, ainsi qu'à abriter la cabane de chantier. Ce square sera ensuite durablement aménagé en espace d'infiltration des eaux des toitures des habitations du côté nord de la chaussée, identifiable par des plantations de milieux humides typiques de ce fond de vallée. Cet espace sera agrémenté de bancs et de caillebotis identiques à ceux du Jardin de pluie et du Kinsendael.

Une fois les travaux réalisés, l'entretien et le suivi de l'aménagement seront assurés dans le respect des principes de gestion durable et différenciée des espaces verts.



## Info-Fiches : Projets pour le Maillage Bleu

### \*Petit lexique :

- **Eaux claires** : par opposition aux eaux grises qui proviennent des égouts, les eaux claires désignent les eaux de pluie.
- **Mail** : voie plantée d'arbres souvent réservée aux piétons et composée généralement d'une pelouse centrale bordée de chaque côté d'un chemin piétonnier. Ce terme est dérivé du « jeu de mail » (ancêtre du golf et du croquet) qui se pratiquait sur la voie publique.
- **Ru** : petit ruisseau ou ruisselet. Corridor biologique pour les espèces animales et végétales, le ru est alimenté par des sources d'eau et peut se tarir en cas de sécheresse. Lors des pluies, il ralentit l'écoulement de l'eau et favorise l'infiltration de celle-ci vers les nappes phréatiques.
- **Site Natura 2000** : site protégé car il abrite une faune et une flore menacées ou constitue un habitat en voie de raréfaction, répertoriés au sein des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ». Tous les sites Natura 2000 des pays européens forment un large réseau de protection visant à limiter l'extinction d'espèces et favoriser la biodiversité.
- **Tertre** : "petite élévation de terre: butte". (Larousse, 2004)

### Envie d'en savoir plus ou de participer à la réduction des inondations et à la protection de la biodiversité à la maison?

- Commune d'Uccle, *Info-fiches : Gestion de l'eau sur la parcelle*, [www.uccle.be](http://www.uccle.be)
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be)
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Guide pratique pour la construction et la rénovation de petits bâtiments*, [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Natura 2000*, [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)
- Natagora, [www.natagora.be](http://www.natagora.be)

### Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter aux **Services Environnement et Travaux de la Commune d'Uccle** :

	<b>Service Environnement :</b>	<b>Service Travaux :</b>
Adresse officielle :	Place Jean Vander Elst, 29	Place Jean Vander Elst, 29
Adresse des bureaux :	Rue Auguste Danse, 27 02/348.68.92 <a href="mailto:environnement@uccle.brussels">environnement@uccle.brussels</a>	Rue Auguste Danse, 25 02/348.65.01 <a href="mailto:travaux@uccle.brussels">travaux@uccle.brussels</a>

### Sources :

- Bruxelles Environnement-IBGE, *Natura 2000*, <http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Particuliers/Niveau2.aspx?id=4530&langtype=2060>, consultée le 24 septembre 2013.
- Commune d'Uccle, *Mission d'étude et d'encadrement pour l'aménagement spécifique d'une zone publique inondable : Cahiers spécial des charges*, 2012.
- Composante Urbaine, *Nouvelles coupes du terre présentées lors de la réunion du Comité de pilotage du projet*, 28 février 2013.
- Composante Urbaine, *Aménagement spécifique d'une zone publique inondable : présentation de l'étude et de ses orientations à la réunion publique*, 28 novembre 2013.
- Larousse, *Petit Larousse Illustré*, Paris: Larousse, 2004.